

Contrôle sanitaire des  
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Affaire suivie par :  
SECTEUR A - DD28- 02-38-77-33-78

[résultats à afficher en mairie](#)

**Destinataire(s)**

MONSIEUR LE PRESIDENT - COM D'AGGLO DU PAYS DE DREUX  
MONSIEUR LE PRESIDENT - CHARTRES METROPOLE  
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE SERAZEREUX  
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE PUISEUX  
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE ORMOY  
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE CLEVILLIERS  
MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE TREMBLAY LES VILLAGES  
MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE CHALLET  
MADAME LA PRESIDENTE - SIPEP DU THYMERAIIS

La synthèse annuelle 2021 de la qualité de l'eau par commune (infofacture) est disponible au lien suivant :  
<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/qualite-de-leau-potable-synthese-annuelle-par-commune-info-facture> et ci-après les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

**SIPEP DU THYMERAIIS**

Prélèvement	00119409	Commune	TREMBLAY-LES-VILLAGES
Unité de gestion	0288 SIPEP DU THYMERAIIS	Prélevé le :	mercredi 07 juin 2023 à 11h20
Installation	TTP 001832 CHENE CHENU	par :	SS
Point de surveillance	P 0000003635 RESERVOIR CHENE CHENU	Type visite :	P1
Localisation exacte	ROBINET DISTRIBUTION APT		

**Mesures de terrain**

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	13.3	°C				
pH	7.5	unité pH			6.50	25.00
Chlore libre	0.20	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				9.00
Chlore total	0.22	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

**Analyses laboratoire**

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901

Type de l'analyse : 28P10

Code SISE de l'analyse : 00125335

Référence laboratoire : LSE2306-27423

**CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES**

Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15.00
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0.11	NFU				2.00

**PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES**

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

**EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE**

pH	7.42	unité pH			6.50	9.00
Titre alcalimétrique complet	18.20	°f				
Titre hydrotimétrique	23.39	°f				

**MINERALISATION**

Chlorures	30	mg/L				250.00
Conductivité à 25°C	505	µS/cm			200.00	1100.00
Sulfates	14	mg/L				250.00

**PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES**

Ammonium (en NH <sub>4</sub> )	<0.05	mg/L				0.10
Nitrates/50 + Nitrites/3	0.88	mg/L		1.00		
Nitrates (en NO <sub>3</sub> )	44	mg/L		50.00		
Nitrites (en NO <sub>2</sub> )	<0.02	mg/L		0.10		

**OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES**

Carbone organique total	0.42	mg(C)/L				2.00
-------------------------	------	---------	--	--	--	------

**DIVERS MINERAUX**

Perchlorate	7.72	µg/L				
-------------	------	------	--	--	--	--

**MÉTABOLITES PERTINENTS**

Chloridazone méthvl desphénlvl	0.217	µg/L		0.10		
--------------------------------	-------	------	--	------	--	--

Eau de qualité bactériologique conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Eau de qualité chimique non conforme en raison du dépassement de la limite de qualité en vigueur pour le paramètre chloridazone-méthyl-desphényl. Le recontrôle réalisé le 29 juin 2023 a confirmé ce dépassement. Toutefois, les teneurs mesurées ne nécessitent pas de restriction de consommation de l'eau. Par ailleurs, on observe une teneur en perchlorates supérieure au seuil de 4 µg/l. Conformément à l'avis de l'ANSES, il convient de recommander à la population de limiter l'usage de l'eau du robinet pour les enfants de moins de 6 mois et de privilégier l'utilisation d'eau embouteillée pour la préparation des biberons. Ces paramètres feront l'objet de nouvelles analyses lors de nos prochaines visites.

Chartres, le 8 août 2023

P/le Préfet,  
P/ le directeur départemental,  
l'Adjoint au Directeur  
Départemental,  
Responsable du DSEDS

signé :

Jean-Marc DI GUARDIA